

Nouvelles locales du vendredi 13 décembre 2013

@rib News, 13/12/2013 | Justice- Le vice-président du parti Sahwanya Frodebu a comparu devant le Procureur général de la Cour anti corruption ce vendredi matin de. Frédéric Bamvuginyumvira a été entendu plus de 3 heures durant. Les avocats de Frédéric ont fait savoir que le déroulement de l'audience a été satisfaisant. Maître Fabien Segatwa t que le Procureur général prs la Cour anti corruption est animé d'une bonne intention de connaître la vérité sur affaire. Par un ton ironique, il affirme qu'il est pourtant abasourdi par le fait que la corruption au Burundi atteint un stade étonnant où elle est donnée sous les caméras en croire les preuves de l'accusation qui sont composées de photographiques uniquement. La famille de Bamvuginyumvira, sa femme et ses enfants, était venue le soutenir de même que certains membres du parti Sahwanya Frodebu, certains dirigeants de l'ADC-Ikibiri ainsi que certains défenseurs de droits de l'homme dont Pierre Claver Mbonimpa. [bonesha/isanganiro/rtr/rpa/rtnb]

- La section des droits de l'homme au BINUB a publié un communiqué de presse pour faire connaître ses inquiétudes sur l'arrestation et l'incarcération de l'ancien vice-président de la République et actuel vice-président du parti Frodebu. Selon ce communiqué, cette situation arrive au moment où le Burundi est dans une période délicate de préparation des élections de 2015 et que par conséquent, l'heure n'est pas aux chicaneries allant jusqu'aux emprisonnements. Il affirme que tous les hommes sont égaux devant la loi et que chacun a le droit d'être jugé par un tribunal indépendant. Il demande aux hommes politiques de se respecter mutuellement puisque chacun a sérieusement besoin de son prochain. Il demande aux instances politiques de respecter la loi et s'engage à tout faire pour que l'impunité soit éradiquée au Burundi et que tous les crimes soient jugés. [bonesha/isanganiro/rtr/rpa/rtnb]- Les associations de défense des droits de l'homme dans la province de Ngozi dénoncent les arrestations opérées dans ces derniers jours l'encontre de certains placés du site de Ruhororo de la commune Ruhororo dans la province Ngozi. Selon ces organisations, la situation risque de se dégrader si cela continue. Elles trouvent en effet que certaines personnes sont en train d'être arrêtées suite à une pétition qui a été adressée par certains de ces placés au gouverneur de province pour contester les conclusions d'une commission qu'il avait mise en place pour étudier la question de ce site. Ceux qui ont ce jeudi portent à 3 le nombre de personnes arrêtées pour cette pétition Le procureur de la République à Ngozi a fait savoir quant à lui que les dossiers de ces personnes attendent d'être transmis au parquet. [isanganiro/rpa] | Sécurité -

corps sans vie a été découvert ce vendredi matin devant le siège de la banque ECOBANK dans la ville de Bujumbura. Jean Claude Havyarimana travaillait dans la compagnie de gardiennage PSG. Selon des sources sur place, le corps était couvert de sang surtout au niveau du visage et présentait des blessures au niveau de la gorge ; ce qui laisserait penser qu'il aurait été étranglé. Selon son entourage, il aurait été attaqué par des personnes qui voulaient lui prendre l'argent qu'il venait de retirer à la micro finance SOLECS. Selon toujours des sources sur place, il aurait été tué à un autre endroit et transporté devant la banque ECOBANK puisque par terre où il était, il n'y avait pas de traces de sang, ce qui est incompréhensible vu le sang sur son visage. Signalons que le corps a été découvert tout près d'une position de police qui monte la garde à côté de cette banque et sous des caméras de surveillance. La police a fait savoir qu'elle interroge ces policiers et les images de ces caméras. [isanganiro/rpa/rtr/rtnb/bonesha]

Politique - Certains élus du parti FNL dans la province de Bujumbura dénoncent les déclarations de certaines personnes se réclamant du parti FNL mais qui affirment qu'ils soutiennent Rwaso Agathon. Selon ces élus, le seul dirigeant du parti FNL est Jacques Bigirimana élu lors du congrès de novembre dernier et pas d'autres. Ils demandent à Rwaso de respecter les organes dirigeants de ce parti et demandent à ces derniers d'ouvrir les portes à toute personne chassée de ce parti mais qui voudrait retourner au sein de ce parti y compris Rwaso Agathon. Cela doit se faire à une condition : que celui qui revient s'engage à respecter les organes reconnus par les Banamarimwe. [rpa]-

Les associations de défense des droits des femmes trouvent que les femmes ne sont pas bien représentées dans les institutions publiques du Burundi. Dans un point de presse animé ce vendredi, la présidente du CAFOB trouve que la révision de la constitution en cours devra prendre en considération l'équilibre de genre en accordant 50% de places aux femmes. Soline Rubuka voit que ce qui est accordé aux hommes doit être aussi aux femmes puisque tous sont égaux devant la loi. Il demande donc de clarifier la place de la femme dans la future constitution. [isanganiro/rpa/rtnb/rtr] | Education - Le CONAPES a sorti un communiqué de presse dans lequel il fait savoir qu'il a suspendu la mesure qu'il avait prise de ne pas donner les résultats du premier trimestre aux élèves. Dans ce communiqué, il est dit que cette mesure a été prise dans le but de faciliter les négociations en cours entre les ministres concernés et le syndicat des enseignants du secondaire. Rappelons que cette mesure de ne pas donner les résultats du premier trimestre aux élèves avait été prise dans le but de contraindre le gouvernement à mettre en œuvre l'harmonisation des salaires entre les fonctionnaires publics. [rpa]-

L'association des professeurs de l'Université du Burundi dénonce l'intimidation du recteur de cette institution contre le président de cette association. Selon le secrétaire de cette dernière, Gaston Hakiza a écrit une lettre de demande d'explication au président de cette association alors que la correspondance qu'il a écrite pour dénoncer le recrutement illégal des assistants et maître assistants représente les aspirations de cette association. Jean Marie Sabushimike ajoute qu'une telle correspondance a été signée au nom de cette association et non au nom du président de cette dernière. Il trouve donc que le recteur doit cesser ces manœuvres. [isanganiro/rpa/rtr]